



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

rentrée universitaire 2018

Question au Gouvernement n° 1147

Texte de la question

RENTRÉE UNIVERSITAIRE 2018

Mme la présidente. La parole est à Mme Anne Brugnera, pour le groupe La République en marche.

Mme Anne Brugnera. Ma question s'adresse à Mme Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Madame la ministre, il y a un an, près de 90 000 étudiants avaient passé un été dans l'angoisse, sans affectation, sans accompagnement réel de la plate-forme Admission Post-Bac. À l'heure où nous parlons, ce sont 3 000 étudiants qui, grâce à Parcoursup, sont en lien permanent avec les académies pour trouver une place la plus conforme à leurs vœux.

Ce succès, c'est le vôtre, celui du Gouvernement et de la majorité parlementaire, qui a permis aux bacheliers et aux réorientés 2018 de ne pas connaître les affres de l'année dernière et l'injustice du tirage au sort.

Ce succès, c'est celui d'une procédure plus humaine grâce à la communauté éducative. Des deux professeurs principaux aux conseils de classe et aux fiches avenir – sans oublier les établissements supérieurs – tout a été fait pour qu'un regard bienveillant soit porté sur chaque étudiant et son projet.

Ce succès, c'est aussi celui d'une vie étudiante moins compliquée et, surtout, moins chère, contrairement aux allégations de certains : économie, en moyenne, de 15 euros par étudiant, suppression de la cotisation de sécurité sociale de 217 euros, bourses payées à date, garantie Visale étendue et création d'un bail mobilité pour s'adapter à toute situation étudiante.

Devons-nous pour autant nous satisfaire que 3 000 étudiants soient toujours sans affectation ? Bien sûr que la réponse est non ! La procédure continue et 120 000 places sont toujours disponibles. Ces 3 000 étudiants, grâce à la loi que vous avez défendue, sont accompagnés depuis la mi-juillet pour trouver la place qui leur conviendra le mieux.

Alors, madame la ministre, pouvez-vous nous rappeler les moyens qui sont mis en place pour eux ? Pouvez-vous nous rappeler les modalités d'évolution de la loi et nous dire ce qu'il en sera de sa montée en puissance dans les années à venir ? Enfin, pouvez-vous rappeler à la représentation nationale que ce projet, que nous avons soutenu ensemble, est avant tout un projet d'émancipation pour tous les étudiants ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Mme Frédérique Vidal, *ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation*. Madame la députée, vous l'avez rappelé, la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants, que vous avez largement contribué à enrichir lors des débats parlementaires, comporte trois engagements forts.

Tout d'abord, dès cette année, la suppression du tirage au sort : ce n'est plus un algorithme qui décide de l'affectation des jeunes.

Ensuite, la remise de l'humain et de l'accompagnement au cœur du système : ce sont effectivement deux professeurs principaux, ce sont effectivement les fiches avenir, les travaux de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur et les commissions rectorales grâce auxquelles l'enseignement scolaire et l'enseignement supérieur ont été réunis pour aider chaque jeune à franchir l'étape du baccalauréat et l'entrée dans le supérieur.

Enfin, c'est la réduction du coût de la rentrée :...

M. Fabien Di Filippo. C'est raté !

Mme Frédérique Vidal, *ministre*cette année, conformément aux engagements du Premier ministre, la population étudiante récupère 100 millions *via* la suppression de la sécurité sociale étudiante.

Telle est la réalité du Plan Étudiant qui bénéficiera d'un financement d'un milliard sur l'ensemble du quinquennat et qui a d'ores et déjà permis de recruter un peu plus de 350 professeurs et personnels pour accompagner cette nouvelle rentrée et d'ouvrir 30 000 places supplémentaires dans les filières qui en avaient le plus besoin en permettant effectivement à chacun d'être accompagné vers une réussite dont nous ne doutons pas qu'elle soit aussi une émancipation pour notre jeunesse. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Anne Brugnera](#)

Circonscription : Rhône (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1147

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Ministère attributaire : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 septembre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [13 septembre 2018](#)